

2, Place Saint-Etienne BP 227 51010 Châlons-en-Champagne Cedex

Châlons-en-Champagne, le 16 août 2017

Chers Parents,

La rentrée approche et nous accueillerons, dans quelques jours, votre enfant au collège. Au nom de la communauté éducative, je vous remercie de votre confiance et vous assure de mon profond dévouement.

Dans la continuité de l'école primaire, le collège doit permettre à chaque élève de maîtriser le socle commun de connaissances, de compétence et de culture. Des enseignements en interdisciplinarité, de l'accompagnement personnalisé, des temps de travail en petits groupes, des parcours éducatifs sont mis en place pour apprendre autrement et le nouveau livret scolaire unique permet de mesurer les acquis de votre enfant. Tout cela sera expliqué à vos enfants par les professeurs principaux et une réunion avec celui-ci sera programmée, pour vous Parents, dans le courant du mois de septembre.

Je vous prie de trouver ci-dessous le programme des premières journées, la rentrée des 6<sup>èmes</sup> d'une part, et celle des 5<sup>èmes</sup>, 4<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup> d'autre part.

#### **RENTREE DES 6<sup>èmes</sup>** (dernière année du cycle III)

Elle aura lieu le **lundi 4 septembre à partir de 9 h.**

Cette journée est entièrement consacrée aux élèves de 6<sup>ème</sup> qui feront connaissance avec leurs enseignants, les personnels, les structures et les lieux du collège. Les élèves doivent arriver avec leur cahier de brouillon, quelques feuilles et leur trousse.

Le déroulement précis de cette journée est le suivant :

8 h 00 : accueil des internes.

9 h 00 : accueil et appel, par classe, des élèves qui suivent leur professeur principal.

De 9 h 15 à 10 h : réunion des parents qui le souhaitent au CDI pour une présentation du collège, des personnels, des objectifs de la classe de sixième, des programmes, des projets de sorties et voyages pédagogiques,...

12 h 00 : repas offert par l'établissement pour tous les élèves y compris les externes (*en cas d'impossibilité, merci de prévenir le secrétariat*)

13 h 00 à 13 h30 : présentation des activités de la demi-pension.

14 h 00 : visite de l'établissement avec le professeur principal, distribution des manuels, du carnet de correspondance,...

15 h 30 : fin des cours. (*Il n'y a pas d'étude après 15 h 30 ce jour-là, mais une permanence est assurée pour les élèves qui sont dans l'obligation de prendre un service de ramassage scolaire*).

Pas de cours le mardi 5 septembre au matin pour les élèves de 6<sup>ème</sup>.

#### **RENTREE DES 5<sup>èmes</sup>, 4<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup>** (cycle IV)

Elle aura lieu **mardi 5 septembre à partir de 8h30.**

7 h 45 : accueil des internes

8 h 30 : appel des classes de 5<sup>ème</sup> qui suivent leur professeur principal

9 h 00 : appel des classes de 4<sup>ème</sup> qui suivent leur professeur principal

9 h 30 : appel des classes 3<sup>ème</sup> qui suivent leur professeur principal

Distribution de l'emploi du temps, informations, remise du carnet de correspondance et distribution des livres.

Les élèves doivent arriver avec leur cahier de brouillon, quelques feuilles et leur trousse. Ils passent la matinée avec leur professeur principal.

#### **Mardi 5 septembre après-midi, POUR TOUS LES ELEVES :**

De 13 h 40 à 14 h15 temps de célébration à la cathédrale pour tous les jeunes et tous les personnels pour lancer notre nouvelle année scolaire.

Cours selon l'emploi du temps à partir de 14 h 40.

**Mardi 5 septembre, 18 h** : réunion des parents de la section sportive football au CDI.

**Vendredi 8 septembre, 17 h 45** : réunion pour tous les parents d'élèves internes garçons et filles, avec les éducateurs, les responsables d'unités et quelques enseignants au CDI.

**Dimanche 10 septembre** : dans le cadre du parcours citoyen, les élèves peuvent participer à une course à Saint-Memmie pour aider à financer une serre dans un orphelinat au Vietnam. Le bulletin d'inscription pour participer est joint à cet envoi.

Le calendrier de l'année a été élaboré et est joint. Il sera également consultable sur le site du collège.

Au cours de la première semaine, je passerai, accompagnée de Monsieur Cédric MOUTON, Conseiller Principal d'Education, dans chaque classe, pour rappeler les points importants du règlement intérieur de l'établissement et insister sur l'importance d'un travail régulier, de l'apprentissage des leçons. Afin d'assurer un meilleur suivi du travail des élèves au cours de l'année scolaire, les élèves externes doivent être obligatoirement présents dans l'établissement de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 30, les élèves demi-pensionnaires de 9 h à 15 h 30, même en cas d'absence d'un enseignant. Les élèves travailleront en étude surveillée, ils reliront leurs cours, apprendront leurs leçons et s'avanceront dans leur travail scolaire. Il est important que vous consultiez très régulièrement le carnet de liaison de votre enfant ainsi que le portail école [directe-www.ecoledirecte.com](http://www.ecoledirecte.com) (équivalent du Scolinfo actuel dont les identifiant et mot de passe vous seront donnés ultérieurement) et le site du collège.

D'autre part, je vous rappelle que l'éducation physique et sportive est une discipline obligatoire qui s'adresse à tous les élèves. Le caractère obligatoire de cette discipline induit que nul ne devrait en être dispensé. L'inaptitude est prononcée par le corps médical et est soumise à un certificat médical précisant l'inaptitude (document à demander à l'accueil). Seul ce certificat médical sera accepté par les enseignants. Les élèves inaptes doivent être présents pendant le cours d'EPS, une seule exception la piscine.

Pour les familles qui n'ont pas réservé le colis de fournitures scolaires auprès de l'Association des parents d'élèves, les listes sont consultables sur le site du collège. Pour les familles qui ont réservé le colis de fournitures, celui-ci vous sera remis le lundi 28 août entre 13 h 30 et 19 h, salle de permanence au collège.

Je vous demande aussi de nous signaler le plus rapidement possible tout changement d'adresse ou de numéro de téléphone.

Je souhaite, à tous les élèves qui nous sont confiés, une bonne fin de vacances puis une année scolaire studieuse, enrichissante et épanouissante et vous prie de croire, chers Parents, en l'expression de mes respectueuses salutations.

La directrice  
Elisabeth LECUYER

## **QUELQUES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES**

### **HORAIRES**

Matin :

Cours de 8 h à 8 h 55 puis 8 h 55 à 9 h 50, récréation de 9 h 50 à 10 h 05, cours de 10 h 05 à 11 h puis de 11 h à 11 h 55.

Après-midi :

Cours de 13 h 40 à 14 h 35 puis de 14 h 35 à 15 h 30, récréation de 15 h 30 à 15 h 45, cours de 15 h 45 à 16 h 40 puis de 16 h 40 à 17 h 35.

Nous demandons aux élèves d'arriver 5 minutes avant la sonnerie au collège. Les retards seront sanctionnés.

Nous vous rappelons que vous devez passer par l'accueil dès que vous entrez au collège et signer le cahier d'émargement. Nous sommes toujours en état d'urgence et nous vous demandons de respecter les horaires lors des réunions. De même merci de respecter les places de stationnement ou d'arrêt minute devant le collège.

## **RELATIONS AVEC LES EQUIPES EDUCATIVES**

Merci de prendre rendez-vous avec les enseignants ou personnel que vous souhaitez rencontrer par le biais du carnet de liaison.

## **PASTORALE**

Merci de remplir et redonner à votre enfant pour la rentrée la fiche de renseignement jointe.

## **MANUELS SCOLAIRES**

La distribution a lieu le jour de la rentrée. Les livres sont gratuits mais seront facturés en cas de perte ou de détérioration. Nous vous demandons de les recouvrir pour le lundi 11 septembre.

## **CAHIERS DE TRAVAUX DIRIGES OU D'ACTIVITES**

Ces cahiers, nécessaires dans certaines matières, ne sont pas gratuits. Ils sont remis aux élèves et portés directement sur la facture. Le prix de chaque cahier se situe aux alentours de 7 euros.

## **REGLEMENT FINANCIER**

Pour les familles n'ayant pas opté pour le prélèvement automatique, un premier versement s'effectue le jour de la rentrée :

Externe	80 euros
Demi-pensionnaire	250 euros
Pensionnaire	500 euros

## **ASSURANCE**

Tous les élèves sont désormais pris en charge par le collège en individuelle-accident scolaire. Il n'est donc plus utile de nous faire parvenir une attestation de votre assureur.

## **OUVERTURE DU SECRETARIAT**

Du lundi au vendredi de 8h15 à 12h15 et de 13h30 à 16h30. Le secrétariat est fermé le mercredi après-midi.

## **SANTE**

Les élèves dispensés d'éducation physique doivent fournir, dès la rentrée le certificat médical (à demander à l'accueil). Pour les problèmes particuliers de santé, veuillez nous contacter par écrit ou nous avertir tout de suite.

Si un élève doit prendre des médicaments durant le temps scolaire, prévenir la direction et joindre l'ordonnance. Nous ne pouvons donner de médicaments sans une ordonnance du médecin.

## **VOYAGES SCOLAIRES**

Des voyages sont proposés à différents niveaux. **Veillez dès maintenant vérifier que votre enfant possède une carte d'identité en cours de validité et une carte européenne de sécurité sociale. L'autorisation de sortie de territoire est de nouveau obligatoire.** Le document est téléchargeable sur internet et doit être accompagné de la photocopie de la carte d'identité du parent signataire.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

Ne jetez plus vos cartouches d'encre informatique, les bouchons en plastique, déposez-les au CDI ou à l'accueil du collège - Merci.